



AVIS AUX NAVIGATEURS



**CONTRAINTES
DE NAVIGATION**

Avis N°28/2025 – Objet : dragage du port des Minimes

Les plaisanciers et les utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

La drague « Avalis II » sera en opération dans le port de Plaisance de La Rochelle du 13/10/2025 au 15/05/2026

La drague portera, de jour comme de nuit, les signaux réglementaires du code international, et sera en écoute V.H.F. sur les canaux 9 et 16.

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront :

- Naviguer avec prudence à proximité de la drague (attention aux zones d'évitement de la drague).
- Ne pas entraver les mouvements de la drague.
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel de la drague.
- Respecter les signaux arborés par la drague.
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire.

Des informations complémentaires sont à votre disposition sur notre site :

- Pourquoi draguer https://www.portlarochelle.com/infos_dragage/pourquoi-draguer/
- Campagne de dragage : https://www.portlarochelle.com/infos_dragage/dragage-port-minimes/

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 18/09/2025

Patrice BERNIER
Maître de port principal
Service sûreté portuaire et événementiel

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com



Campagne de dragage 2025-2026

1

2

Zone 1 : Bassin Lazaret Sud – octobre et novembre 2025

Zone 2 : Bassin Lazaret Nord + ponton Capitainerie côté Lazaret – décembre 2025 à avril 2026